



CDB



Convention on Biological Diversity

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/WG8J/8/6/Add.1/Corr.1
4 octobre 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL
 INTERSESSIONS À COMPOSITION NON
 LIMITÉE SUR L'ARTICLE 8 j) ET LES
 DISPOSITIONS CONNEXES DE LA
 CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
 BIOLOGIQUE
 Huitième réunion
 Montréal, 7-11 octobre 2013
 Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire*

POSSIBLES ÉLÉMENTS DE SYSTÈMES *SUI GENERIS* POUR LA PROTECTION, LA PRÉSERVATION ET LA PROMOTION DES CONNAISSANCES, INNOVATIONS ET PRATIQUES TRADITIONNELLES DE COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES

Rectificatif

La correction technique suivante a été apportée au document UNEP/CBD/WG8J/8/6/Add.1 (daté du 7 août 2013), qui est republié sous la même cote, en date du 4 octobre 2013.

Paragraphe 23, ligne 9

Pour peuples autochtones et communautés locales *lire* communautés autochtones et locales.

* UNEP/CBD/WG8J/8/1.